

Montréal, le 18 mai 2012

**Par courrier électronique**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande pour autoriser la création d'un tarif de réception de gaz naturel produit sur le territoire de Gaz Métro, pour énoncer les principes généraux pour la détermination de l'application d'un tel tarif, pour approuver des méthodes d'établissement et la fixation de certains taux  
Dossier de la Régie : R-3732-2010 – Phase 2**

---

Veillez noter qu'en raison de la fin de son mandat au mois de juin prochain, Madame Lucie Gervais sera empêchée d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M<sup>e</sup> Marc Turgeon agira à titre de président et Madame Françoise Gagnon se joindra à lui et à M. Jean-François Viau à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 25 mai 2012** des commentaires de votre part quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte du consentement des parties.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as